



DECLARATION DU SNUipp-FSU

COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE (CTA)

28 MAI 2015

Alors que la cour des comptes vient de pointer le retard de la France dans le domaine de la formation continue des enseignants par rapport aux autres pays de l'OCDE, les annonces de la ministre à ce sujet ne sont pas crédibles. Le fait qu'aucun moyen ne soit dégagé en termes de remplacement pour permettre aux collègues de bénéficier de stages de formation continue est à cet égard tout à fait significatif.

Le bilan social de l'Académie dans son chapitre formation fait d'ailleurs le constat des énormes besoins de notre académie, une des plus importante de France par sa taille et par la quantité de ses nouveaux recrutés : une chute de 40 à 50% des personnels formés entre 2012 et 2014, pour les seuls départements du 93 et du 77 et d'au minimum 10% pour le 94! Et encore la formation à distance vient compenser cette la baisse .

Les animations pédagogiques ne peuvent constituer la seule réponse à cette carence : les animations ne seront jamais synonymes de formation continue, ni en terme de volume ni en terme de contenu. M@gistère encore moins, il ne doit être qu'un outil au service des collègues qui ne doit être ni imposé, ni contrôlé. Le SNUipp-FSU soutiendra les collègues qui refuseraient de s'engager dans ce dispositif.

Pour, le SNUipp-FSU une formation continue de qualité est une des conditions indispensables pour combattre l'échec scolaire mais aussi pour redonner une certaine attractivité à nos métiers. Pour répondre à ces ambitions, celle-ci doit pouvoir s'organiser sur des temps longs : stages de formation de plusieurs semaines, en présentiel sur le temps élèves. Or, pour le premier degré, dans notre académie aucun plan de formation n'a été présenté dans les CTSD depuis bien longtemps et les conseils de formation n'ont pas été réunis depuis plusieurs années.

La réflexion sur les programmes a été purement et simplement supprimée dans le 94. En termes d'efficacité il serait pourtant essentiel de donner aux enseignants de l'académie du temps, et de la formation afin d'accompagner au mieux les enseignants dans leur travail d'appropriation des nouveaux programmes des cycles 2 et 3 et des programmes de maternelle qui entrent en vigueur dès la prochaine rentrée.

Nos métiers ont subi de très importantes mutations en une décennie, avec l'accueil des

élèves à BEP, l'accueil de nouveaux collègues non formés, les TICE, l'apprentissage des langues, la quasi suppression des aides spécialisées etc ...sans qu'une formation réelle ne vienne accompagner ses changements, changements que nous avons par ailleurs souvent dénoncés comme contraires à l'intérêt des élèves et du service public.

Il en va de même concernant les nouveaux programmes d'Enseignement moral et civique (EMC) qui remplaceront l'instruction civique et morale des programmes 2008. Le SNUipp-FSU demande leur clarification et à tout le moins, nous revendiquons une formation initiale et continue aussi dans ce domaine. Il est nécessaire dans un contexte social fragilisé par de multiples facteurs de donner à l'école et ses personnels les moyens d'agir, pour mettre en œuvre le vivre ensemble dès le plus jeune âge.

Enfin, le texte concernant le CAFIPEMF a été adopté au CSE du 10 avril 2015. Le SNUipp-FSU a obtenu un certain nombre d'avancées et notamment que la certification soit accompagnée. Ainsi, concernant la formation, que des modules soient inscrits dans les plans académiques de formation et les ESPE impliqués dans la nouvelle certification. Celle-ci entrera en application dès la rentrée prochaine.

Le recrutement de maîtres-formateurs en nombre suffisant doit donc avoir lieu dès l'année prochaine : les besoins de notre académie sont énormes !

Par exemple, dans le 93, 1/4 des enseignants seront, l'an prochain, soit stagiaires soit débutants (T1 et T2), sans compter les 675 contractuels, mais aucun poste de MF ou de CPC nouveau n'est créé. Il serait donc question que l'équivalent de 20 ETP de maîtres-formateurs "glissent" sur des missions de PESPE : or ces MF manqueront donc d'autant sur le terrain, pour le suivi "classique" des stagiaires. C'est pourquoi il nous semble indispensable de créer d'urgence des postes de PESPE et de MF pour répondre aux besoins de formation.

Madame la Rectrice afin de redonner aux professeurs des écoles la fierté de bien faire leur métier, et dans le même temps, de mettre en place les conditions de réussite pour tous les élèves d'une académie jugée tellement difficile qu'elle peine à recruter, **il est indispensable que les plans de formations premier degré soient élaborés dans les conseils de formations avant la rentrée** et présentés dans les prochains CTSD, en prenant en compte tous les besoins de formation d'un métier en mutation permanente et de plus en plus exigeant.